



## Prairie

**FLASH N°01**  
21/07/2021



**FREDON**  
NOUVELLE-AQUITAINE



### Rédacteur du bulletin

Olivier GAILLARD  
**FREDON Nouvelle-Aquitaine**  
[olivier.gaillard@fredon-na.fr](mailto:olivier.gaillard@fredon-na.fr)

### Directeur de publication

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

### Diffusion

Chambre régionale  
d'agriculture Nouvelle-  
Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du Flash campagnol  
Nouvelle Aquitaine-N°1 du  
21/07/2021 »*



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr)  
et sur le site de la DRAAF <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2020>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Campagnol terrestre

- Les observations de cet été montrent **une situation calme pour une majeure partie du territoire Limousin**. La « zone vergers » (aux confins de la Dordogne), semble être, plus impactée que le reste du territoire.
- **Confirmation des nouvelles communes concernées** par la présence du ravageur : Saint-Yrieix la Perche (87), et Saint-Cyr les Champagnes (24) en zones d'arboriculture fruitière.
- La plus grande vigilance est de rigueur pour les exploitants pour essayer de détecter les niveaux de population après les premières coupes.

### Campagnol des champs

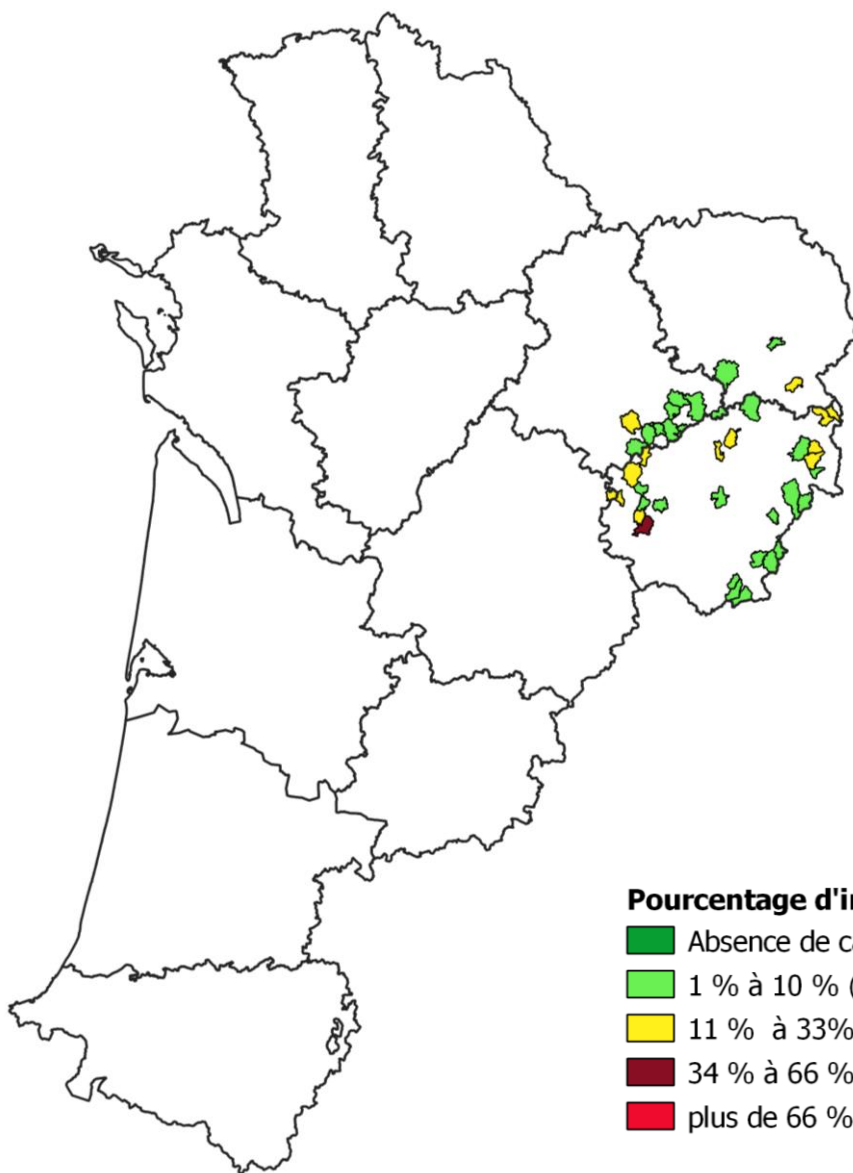
- La période est peu propice à la surveillance de ce ravageur en grandes cultures. Les observations sur les autres zones montrent une faible activité du campagnol des champs.

## 1) Situation sanitaire du campagnol terrestre :

L'établissement de la carte de situation sanitaire est basé sur la méthode de scoring communal : observations ponctuelles en plusieurs points de la commune, confortées par un comptage suivant la méthode indiciaire. 41 communes ont été « notées » entre le 2 juillet et le 20 juillet 2021. Certaines évaluations visuelles ont pu être sous estimées à cause des coupes de foins non réalisées.

Les observations faites quelques jours derrière une récolte de fourrage permettent d'observer des indices de présence frais mais la situation pluvieuse permet une repousse de l'herbe assez rapide et rend les observations difficiles. Malgré cela, le campagnol terrestre est toujours présent. Il peut vivre assez discrètement (en Auvergne, une étude a montré une présence d'environ 200 campagnols / ha sans indice de présence). Il est donc de rigueur, malgré une impression de basse densité, de continuer à observer ses parcelles et plus particulièrement lorsque les premiers foins seront faits.

Les niveaux d'infestation plus faibles en ce début d'été au regard de l'automne 2020, laissent présager une phase de déclin. Les observations de cet été ne permettent pas complètement de confirmer cette tendance mais au contraire incitent à surveiller plus précautionneusement la situation.



### Pourcentage d'infestation des campagnols terrestres

■ Absence de campagnols (note 0)

■ 1 % à 10 % (note 1)

■ 11 % à 33% (note 2)

■ 34 % à 66 % (note 3)

■ plus de 66 % (note 4)

## En Haute-Vienne : Phase de basse densité

La situation sur le plateau de Millevaches (GDON Eymoutiers et Châteauneuf-la-Forêt) s'est légèrement améliorée par rapport à l'automne 2020.

La situation est similaire sur le secteur de Vicq-sur-Breuilh (GDON St-Germain les Belles), mais sa présence sur les deux principaux vergers de la commune est difficile à évaluer. Les indices en vergers en cette saison sont peu visibles.

## En Creuse : Phase de croissance

Bien que les observations ne mettent pas en évidence de niveau d'infestation au-delà de 10% sur la majeure partie du département, les observations sur le secteur de La Courtine font état d'une reprise d'activité rapide et significative.

## En Corrèze : Phase de croissance

En Xaintrie, secteur limitrophe avec le Cantal, le campagnol terrestre reste présent mais pas encore à un stade préoccupant (dernier pic de pullulation observé en 2016).

La dynamique des populations observées sur la partie Corrèzienne du plateau de Millevaches est moins favorable que celle de la Haute-Vienne, avec des populations en hausse sur les communes de Lestards et Bugeat.

La zone « arboricole » (GDON Juillac, Lubersac, Vigeois) présente un niveau d'infestation compris entre 11 et 33 %. Ces observations, faites dans des vergers, sont à prendre avec prudence car il est difficile d'évaluer les populations actives dans des vergers palissés. Les parcelles présentent de nombreux réseaux de galeries pouvant être utilisés par plusieurs espèces (taupes, campagnols divers...). Des niveaux d'infestations similaires ont été observés dans les parcelles en prairie à proximité.

En Haute-Corrèze (GDON d'Ussel, Neuvic, Bort les Orgues, Eygurande), les observations montrent une activité avec des niveaux d'infestation relativement faibles, soit une note de 1 sur la quasi-totalité des communes observées. La partie plus proche de l'Auvergne (GDON d'Eygurande) montre ponctuellement des observations avec une présence de campagnols plus importante.

## En Dordogne : Confirmation de présence du campagnol terrestre

L'apparition du campagnol terrestre sur la commune de Saint-Cyr les Champagnes, en zone de pomiculture, détectée l'année dernière est confirmée. Le cycle de pullulation prend son rythme et les observations montrent une phase de croissance.

Cette zone, qui est principalement concernée par la présence de vergers, subit les mêmes contraintes d'observation que les GDON de Juillac, Lubersac et Vigeois. A savoir, que la période est peu propice à des observations d'indices frais. La pousse rapide de l'herbe limite la visibilité des indices. Les tontes régulières des vergers montrent cependant une présence en note d'infestation 2.

## 2) Situation sanitaire du campagnol des champs :

Sur le territoire Poitou-Charentes, c'est le campagnol des champs qui selon les années peut être à l'origine d'attaques préjudiciables pour certaines productions. La surveillance de l'évolution des populations est un élément de base pour la gestion de ce ravageur.

Les observations réalisées courant juin en Vienne, Charente et Deux-Sèvres montrent dans les milieux non cultivés (berges, jachères...) une présence des campagnols des champs à des niveaux inférieurs à ceux de l'année précédente.

En cultures fourragères, l'activité détectée à la sortie d'hiver avait légèrement progressé en début de printemps sans évolution notable pour ce début d'été.

Pour les cultures d'hiver (céréales, colza ou pois), les populations ont été globalement faibles plus particulièrement dans les situations avec travail du sol. Les attaques de ces rongeurs à la montaison des céréales sont restées très faibles.

Quant aux vergers, hormis l'activité notable des campagnols pendant la période de production et de récolte, ces rongeurs sont restés discrets pendant ce printemps.

## 3) Conclusion :

Les observations de cet été montrent des populations de campagnols terrestres importantes de manière ponctuelle (principalement dans la zone « vergers »). Le reste du territoire paraît être dans une situation plus saine. Les observations sont rendues difficiles à cause des récoltes de foin qui ne sont pas encore réalisées. Il est possible qu'après la première coupe, les observations montrent des notes d'infestation plus importantes.

La combinaison « observations + cycle biologique du ravageur » qui nous laissait présager un pic de pullulation en 2021 sur la majeure partie du territoire Limousin n'est pas respectée. Les observations montrent une situation encore difficile sur la zone arboricole et des situations qui ne sont pas revenues au niveau des phases de déclin précédents.

Pour le campagnol des champs, lors de cette campagne, les populations ont été globalement plus faibles que les deux années précédentes. Les conditions hivernales relativement douces et humides, et un mois de mai frais et pluvieux, ont certainement ralenti le développement de ces rongeurs.

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration de ce flash Prairie / Edition Zone Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :** FREDON Nouvelle-Aquitaine, présidents des GDON et chefs d'exploitation.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. L'Etat dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celles-ci se décident sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuient le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*